

## Fiche « Business inclusif »

### Agrisud/Club Méditerranée : un exemple d'innovation organisationnelle et de débouchés

Les relations associations-entreprises connaissent une transformation majeure depuis quelques années, dépassant les schémas classiques de mécénat ou conflit pour développer une logique de dialogue, source de nouveaux partenariats créateurs de valeur économique, sociale et environnementale. Les associations peuvent notamment aider les entreprises à identifier les impacts de leurs activités tout au long de leur chaîne de valeur et les opportunités que celles-ci offrent pour intégrer le développement local à leur stratégie de production.

#### Exemple : Partenariat Agrisud/Club Méditerranée

Localisation : zones d'implantation du Club Méditerranée, aujourd'hui Sénégal, Maroc, Brésil et Tunisie

Besoin social : Favoriser le développement économique et social des populations situées aux alentours des villages de vacances Club Med

Type d'innovation : innovation organisationnelle et innovation de débouchés. Le partenariat entre Agrisud et Club Méditerranée vise un co-développement à la fois économique et social de l'entreprise et des bénéficiaires.

Modèle économique : Club Med finance l'ensemble des programmes, de la formation/développement des micro-entreprises rurales agricoles (maraîchage, production fruitière ou de noix) par Agrisud, en vue de contribuer à l'approvisionnement local de ses villages vacances. Agrisud soutient également la commercialisation des produits de ces TPE agricoles, dont la qualité est améliorée, sur les marchés locaux afin de maintenir leur indépendance et de leur pérennité.

#### Descriptif :

Depuis 2008, l'ONG Agrisud développe et forme des micro-entreprises agricoles dans les zones d'implantation du Club Med (aujourd'hui au Sénégal, Brésil, Tunisie, Maroc) qui assure une partie des débouchés des producteurs. Débuté au Sénégal, ce partenariat s'est imposé comme une solution face aux tensions entre les villages vacances et les populations locales dénonçant une absence de retombées économiques et sociales pour les habitants des alentours. L'enjeu est donc de structurer l'impact sociétal de l'activité de l'entreprise et de promouvoir la création de micro-entreprises locales. L'expérimentation au Sénégal satisfaisant aussi bien Agrisud, les producteurs locaux que Club Méditerranée, la collaboration a été reproduite au Brésil (2009), au Maroc (2010) et plus récemment en Tunisie (2012), avec pour chaque projet un engagement initial de trois ou quatre ans des parties prenantes.

Agrisud forme les agriculteurs aux techniques agro-écologiques, respectueuses de l'environnement et des écosystèmes. En plus de contribuer à la sécurité alimentaire par l'alimentation des marchés en produits locaux, l'agro-écologie vise à réduire les pressions sur les ressources naturelles, à conserver la fertilité des sols, à préserver l'eau, la biodiversité et à lutter contre la déforestation.

Le partenariat se caractérise par :

- **Des zones d'intervention communes et des expertises complémentaires :**
  - o Agrisud est une ONG qui lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en créant des micro-entreprises (principalement autour des filières agricoles) afin de générer des emplois et de permettre à des populations d'être économiquement et socialement autonomes.
  - o Acteur du tourisme mondial, le Club Méditerranée est présent dans des pays en développement ou émergents à la population majoritairement rurale. La valorisation de la culture locale auprès des clients fait partie intégrante du métier de ces villages vacances.
- **Des bénéfices partagés**
  - o Pour Agrisud : nouveaux débouchés aux produits commercialisés par les TPE, professionnalisation des TPE existantes et développement de nouvelles TPE
  - o Pour le Club Méditerranée : amélioration de son implantation et de son acceptabilité locale, extension de l'offre à des produits biologiques pour les clients et adaptation des procédures d'achats pour le développement d'un sourcing local et intégré

Depuis 2008, près de 250 TPE ont ainsi été accompagnées par Agrisud. Au Sénégal, le budget du programme sur 4 ans est de 90 000 euros, financé par Club Med. Celui-ci qui représente actuellement 34 % des débouchés des micro-entreprises contre 7 % en 2008. Si l'objectif est d'augmenter ce pourcentage, les porteurs du projet tiennent à ce qu'ils ne dépassent pas 50 %, afin de ne pas créer une situation de dépendance trop forte des producteurs vis-à-vis du Club Med.

En 2012, un livre de portraits des producteurs et de recettes à base des fruits cultivés dans les vergers d'Asni a été réalisé par le Club Med pour mettre en valeur le partenariat au Maroc. Le livre est vendu dans les boutiques des villages de vacances et les recettes de la vente sont reversées à la coopérative partenaire Tifawine pour le

renforcement et le développement de ses activités.

**Impact(s) :**

- près de 250 TPE ont ainsi été accompagnées par Agrisud sur l'ensemble des zones depuis 2008
- Au Sénégal, en plus des 60 TPE maraîchères soutenues, le programme compte 174 bénéficiaires supplémentaires via la transmission informelle des savoirs faire aux autres producteurs

**En savoir plus :**

Site internet d'Agrisud :<http://www.agrisud.org>

Site internet du groupe Club-Méditerranée :<http://www.clubmed-corporate.com>